



**COMMISSION DEPARTEMENTALE DES
COMPETITIONS FEMININES à 8 et à 11
PROCES-VERBAL N. 26
REUNION RESTREINTE DU 27 MAI 2025
Lieu : siège du DFSM YVETOT**

Président : Pierre LECORNU

Membres présents : Me : DELRIEUX Christine, HANOUET Laetitia.

Excusé : M. GRISEL Philippe

Information pour les clubs

Homologation des rencontres : article 147

L'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition. L'homologation d'une rencontre est de droit **le trentième jour à minuit** qui suit son déroulement si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.

§§§§

DECISIONS

Match n°53308548 AS5V 21 / ESM GONFREVILLE L'ORCHER 21 du 03 mai 2025

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 21 mai 2025 procès-verbal publié le 22 mai 2025

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu à l'ESM GONFREVILLE L'ORCHER
- Déclare l'AS5V qualifié pour le prochain tour de la compétition.

Match n° 29748289 SAINT SEBASTIEN FOOTBALL 1 / HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORT 1

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 21 mai 2025 procès-verbal publié le 22 mai 2025

La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

MATCHS DE RATTRAPAGE

CHAMPIONNAT U 14 à 8 DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 29953413 HAVRE CAUCRIAUVILLE 21 – US EPOUVILLE 21

Rencontre du 26 avril 2025 jouée le 03 mai 2025

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 10€ est infligée au club HAVRE CAUCRIAUVILLE

Match n° 29953412 CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 22 – OLYMPIA' CAUX FOOTBALL 21

Rencontre du 26 avril 2025 jouée le 05 mai 2025

RAS

CHAMPIONNAT U 14 à 8 DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 29953421 CMS OISSEL 21 / MONT SAINT AIGNAN FC 21

Rencontre du 22 février 2025 jouée le 07 mai 2025

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 10€ est infligée au CMS OISSEL.

CHAMPIONNAT U 14 à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match N° 53043591 SC OCTEVILLE SUR MER 21 / ESM GONFREVILLE 21

Rencontre du 15 février 2025 jouée le 10 mai 2025

RAS

CHAMPIONNAT U 14 à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match N° 29953973 FC FEMININ ROUEN PLATEAU EST 21 / ES JANVALAISE 212

Rencontre du 26 avril 2025 jouée le 10 mai 2025.

RAS

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

CHAMPIONNAT U 14 à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match N° 29953581 AL DEVILLE MAROMME 21 / FC LE TRAIT DUCLAIR 21

Rencontre du 26 avril 2025 jouée le 10 mai 2025.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué, une amende de 10€ est infligée au club de AL DEVILLE MAROMME

Match N° 29953572 FC BARENTINOIS 21 / AS FAUVILLAISE 21

Rencontre du 12 avril 2025 jouée le 10 mai 2025.

RAS

CHAMPIONNAT FEMININ U 17 à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 29953833 CMS OISSEL 21 / FC LE TRAIT DUCLAIR 21

Forfait non déclaré du FC LE TRAIT DUCLAIR 21

La Commission après en avoir délibéré :

- Donne match perdu (0 point) au FC LETRAIT DUCLAIR 21 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le CMS OISSEL 21 sur le score de 3 buts à 0.
- Considérant qu'il s'agit 3ème forfait de FC LETRAIT DUCLAIR 21
- Place cette équipe forfait général dans le CHAMPIONNAT FEMININ U 17 à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE B
- Attendu que ce forfait intervient lors des deux dernières journées de la compétition auquel le club participe, les buts pour et contre et les points acquis lors de tous les matchs restent acquis.
- Inflige une amende de 150€ (250€ - 150€) annexe financière du DFSM.

Match n° 29953834 AL DEVILLE MAROMME 21 / OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 21

Rencontre du 25 janvier 2025 jouée le 03 mai 2025

R A S

CHAMPIONNAT FEMININ U 17 à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 29956873 STADE SOTTEVILLAIS CC 21 / SAINT AUBIN FC 21

Rencontre du 25 janvier 2025 jouée le 10 mai 2025

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 10€ est infligée au STADE SOTTEVILLAIS CC.

RENCONTRES DU 04 mai 2025

CHAMPIONNAT SENIOR FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 1

R A S

CHAMPIONNAT SENIOR FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 53273215 SAINT RIQUIER GASEG 1 / ENTENTE CSG-ASFR 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué.

Une amende de 15€ est infligée à SAINT RIQUIER GASEG.

Match n° 53273214 AL DEVILLE MAROMME 1 / ENTENTE MOTTEVILLE CROIX MARE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué.

Une amende de 15€ est infligée à l'AL DEVILLE MAROMME.

CHAMPIONNAT SENIOR FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 53273245 EU FC 1 / ES PLATEAU FOUCARMONT RELCAMP 1

Match arrêté à la 64ème minute

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

CHAMPIONNAT SENIOR FEMININ à 8 DEPARTEMENTAL 3

R A S

CHAMPIONNAT FEMININ INTERDISTRICT à 11

Match n° 29748292 FC OFFRANVILLAIS 1 / OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 1

Une amende de 5€ est infligée au FC OFFRANVILLAIS pour une licence manquante (délégué)

Match n° 29748293 FC VAL DE REUIL 1 / MONT SAINT AIGNAN FC 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au FC VAL DE REUIL.

RENCONTRES DU 11 mai 2025

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININE à 8 DEPARTEMENTAL 1

R A S

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININE à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 53273218 ENTENTE CSG / ASFR 1 / AL DEVILLE MAROMME 1

Match arrêté à la 60ème minute .

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININE à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

R A S

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES à 8 DEPARTEMENTAL 3

R A S

CHAMPIONNAT FEMININ INTER DISTRICT à 11

Match n° 29748222 HAVRE CAUCRIAUVILLE S / OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 1

Rencontre du 20 octobre 2024 joué le 11 mai 2025

Match n° 29748239 GCO BIHORELLAIS 1 / SAINT SEBASTIEN FOOTBALL 1

Rencontre du 01 décembre 2024 jouée le 11 mai 2025

Match n° 29748280 FC DIEPPE 1 / MONT SAINT AIGNAN FC 1

Rencontre du 06 avril 2025 jouée le 11 mai 2025

Une amende de 5€ est infligée au MONT SAINT AIGNAN FC pour une licence manquante (délégué)

COUPE DU DFSM U 14 FEMININES à 8

Match N° 53303024 ROUEN SAPIN FC – OLYMPIA CAUX FOOTBALL

RAS

Match N° 53303025 ESM GONFREVILLE – CS SERV MUN LE HAVRE

RAS

Le Président
P. LECORNU



Le Secrétaire
P. GRISEL



Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot